

CIBLE

Banquets

Dans *Le Nouvel observateur* (cf. notre éditorial) Régis Debray dit que « Ce serait le moment de relancer une campagne de banquets républicains, et de mettre autour d'une même table des Noirs, des Gaulois, des juifs, des musulmans, des Corses, des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes, au service d'une idée. Je proposerais volontiers de fonder la communauté des sans-communauté ou la « confédération des gens ne pouvant parler qu'en leur nom propre ». Où l'on mettrait un instant entre parenthèses son sexe, sa généalogie et sa couleur de peau. Pas pour les nier, mais pour les dépasser ».

Royaliste a l'expérience de tels banquets puisque, depuis 25 ans dans ses locaux parisiens, les Mercredis de la NAR réunissent, outre les individus-types précités, des gaullistes, des communistes, des socialistes, des syndicalistes, des employés, des cadres... qui participent dans la bonne humeur à des débats approfondis.

Nous offrons cette expérience à tous les citoyens décidés à organiser, partout en France, des banquets républicains selon les souhaits exprimés par Régis Debray.

Que chacun reprenne la parole !

ESPAGNE

L'unité en péril

Idées

Réponse à Julliard

p. 9

Diplomatie

De fiasco en fiasco

p. 5

Espagne : une et divisible ?

Le Parti Populaire espagnol manifeste pour sauver la Constitution, le boycottage des produits catalans s'organise, de jeunes phalangistes s'agitent dans la rue... Que la droite espagnole défende aujourd'hui ce qu'elle combattit en 1978 en fera sourire certains...

Pourtant, l'heure n'est pas à la plaisanterie outre-Pyrénées : on y révisé actuellement le statut des régions autonomes, au risque de bouleverser un équilibre institutionnel complexe et fragile. Au risque surtout de réveiller de vieux démons que beaucoup crurent endormis pour longtemps, lorsque Juan-Carlos mit fin à la tentative de coup d'État du 23 février 1981.

En mars 2004, pourtant, le candidat socialiste et futur Premier ministre Zapatero promet qu'il favorisera la réforme des *Autonomies*. Un clin d'œil appuyé aux régionalistes de tout poil et à son collègue Maragall, fraîchement nommé président de la Généralité, l'exécutif catalan. Pour gouverner, Maragall s'est en effet allié aux régionalistes, lesquels, de la droite (CIU) à l'extrême gauche (ERC), réclament la révision d'un statut vieux de vingt-cinq ans. Aussi tôt dit,

aussitôt fait : fin septembre 2005, le Parlement catalan approuve à la quasi-unanimité un projet de nouveau statut. Ce texte est désormais examiné par le Parlement espagnol. Et cette fois, le débat est vif !

C'est que le projet ravale le statut en vigueur au rang de timide décentralisation. Le nouveau texte - cent dix pages - a l'allure d'une véritable Constitution. Y sont définis notamment un territoire, des symboles et une langue propres, une citoyenneté, un droit (qui prévaut sur tout autre droit), des institutions, un protocole (qui place le président de la Généralité immédiatement après le roi). Les institutions sont celles d'un État : Conseil constitutionnel, Conseil de l'audiovisuel, entre autres, et Trésor public puisque la Généralité se voit confier le contrôle de tous les impôts. Au plan linguistique, le castillan reste langue officielle mais le catalan a le sta-

tut unique de langue propre. Il est à ce titre la langue de l'enseignement. Les fonctionnaires, ceux de l'État et juges compris, sont ainsi appelés à utiliser « *normalement et de préférence* » le catalan. Les amateurs de « *corsisation des emplois* » apprécieront...

Les rédacteurs du projet sont d'ailleurs sans ambiguïté, qui affirment en préambule et dans l'article premier que la Catalogne est une nation. Aussi lui est-il attribué un drapeau, un hymne, une fête nationale (le 11 septembre) et des héros à célébrer.

Et l'Espagne dans tout ça ? C'est un *État plurinational*, dixit le projet de statut. Un État qui a des devoirs : celui par exemple de favoriser la reconnaissance internationale de la langue et de la culture catalanes. Ou encore celui de financer les nouvelles compétences de la Généralité... Sur ce point, en effet, les Catalans en veulent désormais pour leur

argent. Le texte en débat entend ainsi limiter le soutien financier de la riche Catalogne aux seules régions qui « *font un effort similaire* ». Formule alambiquée pour dire « *Ne comptez plus sur nous !* »

Utiliser l'État espagnol comme instrument de politique extérieure et le *doubler* - dans toute l'ambiguïté du terme - au plan intérieur : telle semble être l'ambition du projet de statut. Les autres Autonomies ne s'y sont pas trompées : elles ont le plus souvent différé leur propre réforme, attendant de connaître l'issue de la révision du statut catalan et comptent ne pas négocier « *une seule marche au-dessous* », selon l'expression d'un président de région.

De tout temps, l'Espagne s'est trouvée tiraillée entre centralistes et décentralisateurs. Tous se disent *nationalistes*, mais ne se revendiquent pas de la même nation. En 1932, l'autonomie accordée par la République dressa nationalistes espagnols contre nationalistes catalans et basques notamment. Les débats virulents d'aujourd'hui ne sont pas la guerre. Ils témoignent une nouvelle fois pourtant de la difficulté, sinon de l'incapacité, des Espagnols à articuler deux niveaux de nations. Mais saurions-nous faire ? Est-ce seulement possible ? Les hommes politiques français qui, tel Alain Rousset dans *Le Monde* du 8 décembre, prétendent s'inspirer des autonomies espagnoles sont des inconscients. Que la péninsule s'enflamme à nouveau - comme certains le craignent désormais - et le mot paraîtra bien faible.

Adrien RIVIÈRE

royaliste 
BIEN-ÊTRE POLITIQUE ÉCONOMIQUE NATIONALE

SOMMAIRE : p.2 : Espagne : une et divisible ? - p.3 : Contes et mécomptes - Sous l'empire de la pulsion - p.4 : Le cheval de Troie - p.5 : A bout de souffle - p.6/7 : Une dangereuse imposture - p.8 : Marchés - L'art des métamorphoses - p.9 : Un homme en colère - p.10 : Vive Henri IV - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Le souci politique.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Contes et mécomptes

La dramatisation sur la dette publique ? Une mauvaise farce. Le rapport Pébereau ? Une fumisterie. Les promesses du Premier ministre ? Serment, non pas d'ivrogne, mais de personne vertueuse ayant un problème de dépendance à l'égard de certaines catégories de liquides.

Cette affaire de dette semble avoir été montée par des professionnels de la *communication de crise* : intervention solennelle du ministre des Finances sur la France qui « *vit au-dessus de ses moyens* » ; annonces répétées sur le montant de la dette publique de 1 100 milliards d'euros ; annonce dramatique sur le doublement de la dette (2 000 milliards d'euros) en utilisant les normes anglo-saxonnes ; publication du rapport Pébereau qui ramène la dette à 1 117 milliards (premier effet d'apaisement après la tension insoutenable créée par Thierry Breton) et qui conduit le Premier ministre à promettre le retour à la Vertu (deuxième effet d'apaisement) afin de préparer les potions amères qui seront administrées à la population et qui sont censées la calmer définitivement.

Cette mise en condition paraît préméditée. Elle a peut-être été improvisée. De toutes façons, le résultat est le même : les Français, qui sont soumis depuis 1983 aux cures d'austérité, savent ce qui les attend. Ce qui évolue, c'est l'emballage des *réformes* de plus en plus médiocre, pour ne pas dire nul :

- Les prestations de Thierry Breton ? Une mauvaise farce : la droite détient toutes les commandes depuis 2002 et découvre, trois ans plus tard, le problème de la dette qui

viendrait du fait que, comme la gauche par intervalles, elle aurait trop dépensé de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1997. Turlupinade !

- Le rapport Pébereau ? C'est l'histoire d'un oligarque qui commande à un autre oligarque un rapport destiné à renforcer la *gouvernance* oligarchique.

Moralité subliminale ? Nous avons trop dépensé, vous allez vous sacrifier ou être sacrifiés. Ou encore : notre jouissance n'a d'égale que votre abstinence.

Contenu du rapport ? De la daube. Par exemple la proposition 4 : « *Une fois l'équilibre atteint, utiliser les finances publiques pour réguler le cycle économique* » ; ou encore la proposition 14 : « *Simplifier l'organisation administrative et faire disparaître toutes les structures redondantes* ». Et puis, dans la daube, toutes les raclures ultra-libérales sur la réduction des dépenses sociales et de l'ensemble des dépenses publiques - sans autres précisions. Une copie torchée, dont on ose espérer qu'elle n'a pas été payée à M. Pébereau.

Pour conclure l'exercice, l'annonce du retour à la vertu alors que la campagne présidentielle est déjà engagée. Monsieur de Villepin se moque, mais avec tant d'élégance !

Sylvie FERNOY

Sous l'empire de la pulsion

Lors des émeutes de novembre, le ministre de l'Intérieur a raconté n'importe quoi. Les chiffres publiés et une enquête des Renseignements généraux montrent le caractère impulsif des violences commises.

Les incendies de véhicules et de bâtiments, les agressions contre des passants et le harcèlement des policiers constituaient des faits à tous égards dramatiques. Le ministre de l'Intérieur a cru bon d'en rajouter. À l'entendre, les émeutes étaient organisées par de jeunes délinquants, dérangés par les opérations de lutte contre l'économie souterraine. À la menace des voyous, s'ajouta bien vite celle de *bandes ethno-islamiques* acharnées à détruire la République.

Ces explications et ces accusations sont démenties par le bilan chiffré des émeutes.

Entre le 27 octobre et le 17 novembre, quatre personnes ont trouvé la mort (deux jeunes électrocutés, deux habitants de la banlieue), deux ont été sérieusement blessées (un émeutier et la passagère d'un autobus) ainsi que 217 membres des forces de l'ordre - dont 10 gravement.

Dans 274 communes, 233 bâtiments publics et 74 bâtiments privés ont été endommagés ou incendiés, et 10 000 véhicules ont été brûlés. Quant aux bâtiments religieux, des engins incendiaires ont été lancés sur trois mosquées, deux synagogues ont été endommagées et une église a été partiellement incendiée.

Du côté des émeutiers, 4 402 personnes ont été placées en garde à vue et 763 ont été écrouées, dont une centaine de mineurs, et 422 majeurs ont été condamnés en comparution immédiate. L'analyse sociolo-

gique de ces condamnés n'est pas encore connue, mais la proportion de délinquants déjà sanctionnés est minoritaire.

Quant aux motifs des émeutiers, le ministre de l'Intérieur a été démenti par... les Renseignements généraux. Selon les extraits du rapport publiés par *Le Parisien* (7 décembre) les émeutes ne relèvent pas du communautarisme et de l'extrémisme religieux : « *Les jeunes s'identifient par leur appartenance à leur quartier d'origine et ne se reconnaissent pas dans d'autres quartiers* » ; « *aucune manipulation n'a été décelée, permettant d'accréditer la thèse d'un soulèvement généralisé et organisé* » ; les islamistes n'ont joué « *aucun rôle dans le déclenchement des violences et dans leur expansion* » mais avaient au contraire intérêt à un rapide retour au calme.

En somme, « *la France a connu une forme d'insurrection non organisée avec l'émergence dans le temps et dans l'espace d'une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme* » : les jeunes « *avaient en commun l'absence de perspectives et d'investissement par le travail dans la société française* ».

Des pulsions violentes, provoquées non par le rejet de la France mais par le manque d'intégration : si aucun enseignement n'est tiré de ce constat, il y aura d'autres révoltes sociales.

Annette DELRANCK

Le cheval de Troie

Les nominations à la tête des directions générales de l'exécutif européen communiquées le 9 novembre n'ont guère suscité de réaction parmi les médias français, et encore moins parmi nos hommes politiques...

Pourtant, le poids grandissant accordé aux partisans du *laissez-faire* libéral, en particulier ceux issus de l'école anglo-saxonne - David O'Sullivan, directeur général chargé du commerce ; Catherine Day, secrétaire générale de la Commission - et la sortie quasi définitive des représentants français ont quelque chose de choquant.

Alors que le peuple français a dit *non* à la dérive hyperlibérale de l'Europe le 29 mai dernier, l'emprise des pourfendeurs de l'État social sur la Commission européenne s'accroît donc d'un cran.

Ces *non* français et hollandais n'ont définitivement pas été digérés par la Commission. Voilà que M. Andris Piebalgs, membre de la Commission chargé de l'énergie, a déclaré le 15 novembre dernier avec insistance : « (...) La Commission maintiendra sa pression sur les États membres afin qu'ils appliquent les mesures indispensables pour atteindre un niveau plus élevé de croissance et de compétitivité en Europe. Si tel n'est pas le cas, des mesures plus radicales

s'imposeront ». En avant à marche forcée, et sous la menace des bureaucrates, vers la concurrence totale dans un secteur autrefois régalien, et que ça saute !

Pour contrecarrer ces mêmes *non*, la Commission s'est même fendue d'un plan... D (et non B !) comme « *Démocratie, Dialogue et Débat* » (sic) communiqué le 13 octobre au Parlement européen. Ainsi, la Commission se targue sans fard d'ingérence dans les affaires politiques internes des États membres, sans aucune légitimité démocratique. Elle « (...) *s'est fortement engagée en faveur de la ratification de la Constitution. (...) Les commissaires se sont impliqués dans les débats nationaux. La Commission persiste à considérer que la Constitution serait une avancée importante, qui contribuerait à rendre l'Union européenne plus démocratique, plus transparente, plus efficace et plus forte vis-à-vis du monde extérieur.* » La Commission s'autoproclame dans son bon droit contre les peuples français et hollandais !

La classe dirigeante française, notamment politique, a tellement été prise à contre-pied qu'elle aussi veut remiser le *non* au placard. Il est choquant, dans une démocratie, de constater que les mêmes hommes sont restés aux commandes du pays avant et après le 29 mai, et n'ont donc tiré aucun enseignement de cette **décision** populaire.

Ils ont en réalité abdicqué devant les instances bruxelloises puisqu'ils nous expliquent que nous sommes isolés dans l'Union européenne, que la voix française est moins audible et que le *non* a pour cause notre trop grande lenteur à épouser la doctrine mercantiliste bruxelloise. « *Vous ne supportez plus la potion libérale européenne ? Doublons la dose, cela ira mieux !* ».

Il faudra bien, pourtant, tirer les leçons de la politique européenne appliquée depuis les années 80, et en particulier depuis 1992, date du traité de Maastricht. Les promesses d'emplois, de croissance et de protection sociale sous l'égide d'un bouclier européen ont fait long feu. La France, l'Allemagne, l'Italie sont endiguées dans des croissances molles. Ces pays fondateurs de l'Europe sont frappés d'un chômage endémique et de paupérisation rampante (on vient de fêter les 20 ans des *Restos du cœur*, est-ce un hasard ?). Les pays nouvellement adhérents, à l'Est, pratiquent déjà une intégration

européenne à base de concurrence sociale et fiscale, ayant fait leur le dogme libéral de Bruxelles. Qui pourrait les en blâmer, puisque c'est la seule politique pratiquée depuis une génération au sein de la Commission ?

Les initiatives de Tony Blair, en date du 28 novembre, confirment bien l'inspiration anglo-saxonne du projet libéral de la Commission puisque le Premier ministre de Sa Majesté envisage une diminution du budget européen (de 1,06 % à 1,03 % du PIB des États membres), portant notamment sur les fonds structurels destinés aux pays d'Europe de l'Est. Ces derniers se battent alors avec les moyens du bord : leurs avantages sociaux et fiscaux. Abandon de la volonté politique aux intérêts du marché !

Une refondation européenne est donc vitale sous peine de chaos concurrentiel. La priorité à l'emploi, la croissance et la protection sociale, doit remplacer la concurrence totale, qui fait le lit d'autres blocs de nations comme les États-Unis ou la Chine, mais pas le nôtre. Notre richesse et notre démographie européennes sont encore des atouts importants pour y parvenir. Nos industries et nos compétences sont encore vivantes, ne les laissons pas mourir par fanatisme libéral !

Une telle refondation doit être portée, au nom de la France, par notre prochain président de la République qui sortira des urnes en 2007. Ses objectifs, réaffirmation solennelle de l'essence européenne, donneront lieu à une révision profonde de l'exécutif européen. Une fiche de route claire en faveur de l'emploi, la croissance, la défense et le développement des industries européennes doit remplacer l'obsession indûment accordée au « *tout concurrentiel* ». La Commission devra en particulier l'intégrer et se réformer en ce sens.

Yves BILLON

**Ne soyez pas égoïstes !
Ne gardez pas tout pour vous !
Faites circuler Royaliste
autour de vous...**

À bout de souffle

La politique étrangère française se porte mal. La personnalité du président Chirac masque la remise en cause des acquis du gaullisme.

La diplomatie française va de fiasco en fiasco : au cours du mois écoulé, successivement échec du dialogue euro-méditerranéen au sommet de Barcelone où aucun chef d'État arabe n'est venu ; désaffection à l'égard du sommet Afrique-France de Bamako avec moins d'un chef d'État africain sur deux présent ; absence de conclusion du traité d'amitié annoncé avec l'Algérie. Tout ceci venant s'ajouter aux reculs au sein de l'Union européenne, en Allemagne, en Europe orientale.

Chaque question mérite une analyse spécifique et possède ses causes propres. Mais l'ensemble interpelle. La personnalité du président Chirac ne semble pas en cause. Elle demeure populaire auprès des foules africaines ou arabes et respectée dans les aréopages internationaux qu'il arpente depuis trente ans. Mais il ne réussit plus qu'à sauver les apparences. Jusqu'à quand ? On relativisera certes le constat en reconnaissant que Bush et Blair ne se portent guère mieux, pas plus que les autres membres de l'Union européenne.

La France avait fait un temps illusion lorsque Dominique de Villepin se prit pour un *voleur de feu*. Las, ce ne fut qu'un feu de paille. La posture gaullienne sur l'Irak remua la planète. Elle n'eut pas de lendemain. Sarkozy ne laisse pas d'intéresser à l'étranger mais la *rupture* qu'il prétend incarner n'a pas encore été déclinée en matière de politique étrangère. Le parti socialiste se cherche une doc-

trine internationale et le camp du *non* au référendum européen du 29 mai n'a su élaborer une plate-forme commune. L'altermondialisme est traversé de courants divers et contradictoires.

Pourquoi Villepin a-t-il abandonné la course ? A-t-il perçu les limites d'un volontarisme qui ne reposerait pas sur un puissant socle intérieur ? S'est-il convaincu de l'inanité d'un discours purement rhétorique sur la grandeur de la France ? Ses appels répétés à la générosité n'étaient-ils pas en contradiction flagrante avec le repli sur soi d'une société française devenue plus frileuse ? Tout ceci pouvait aussi être appliqué à la politique étrangère du général de Gaulle. A la différence d'époque, celle des *Cents Jours* par rapport au 18-Brumaire, s'ajoute une opposition de philosophie : Villepin comme Chirac incarnent une vision résolument optimiste, et partant multilatérale, du monde contrairement à celle, tragique et solitaire, de l'univers cyclique de De Gaulle pour lequel « l'épée était l'axe du monde ». C'est différent que de se glorifier du nombre de soldats français employés au maintien de la paix sous casque bleu. Chirac avait inauguré sa présidence en 1995 par un retour offensif en ex-Yougoslavie et une volonté de réaffirmation au sein de l'Otan. C'était un point de départ. Ce fut un point d'arrivée.

Qui profite de cet effacement de la France, qui n'est qu'un aspect de celui de l'Europe et même de l'Occident dans son ensemble ? Comme on le voit aujourd'hui à l'OMC, en dépit

du poids énorme du premier monde dans la mondialisation, le second monde : la Chine bien sûr et les pays dit en développement. Ces derniers ne comptent pour rien pour qui ne raisonne qu'en termes positifs. La perspective est tout autre si on comptabilise le négatif à l'aune du positif. C'est ce que De Gaulle a toujours cherché à faire.

Cette posture indépendante dite de refus des blocs, parfois abusivement qualifiée de neutraliste, a été bon an mal an préservée depuis près d'un demi-siècle. Elle a toujours couru le risque d'être abandonnée, sacrifiée sur l'autel du renoncement. Ce sera peut-être à nouveau le cas à l'approche de l'échéance présidentielle de 2007 que tout le monde aborde masqué, non pas tant au niveau des candidatures personnelles que des programmes ou mieux, des visions du monde. Le fait de ne pas en avoir ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas qui s'impose dans l'absence même. Le consensus est la situation la plus trompeuse qui soit. Il faut exiger un débat sérieux sur la place de la France dans le monde. Nous essaierons d'y contribuer en 2006, indépendamment de l'élection. Il faut mettre les éventuels candidats au pied du mur, non pas seulement les interroger sur leur vision extérieure, ce qui ne peut que décevoir, mais les contraindre à prendre des positions auxquelles sans doute ils répugnent en leur for intérieur ou par calcul électoral. Une élection ne se joue pratiquement jamais sur la politique étrangère, mais aucune politique étrangère ne peut faire fi de l'échéance électorale qui pèse sur notre pays.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **LAOS** – Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des droits de l'homme au Cambodge, au Laos et au Viêt-Nam. Dans cette résolution, les députés demandent aux autorités laotiennes de libérer tous les prisonniers politiques, de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour permettre la démocratisation du pays et de permettre l'intégration des Hmong du Laos et d'autres minorités ethniques et religieuses dans la société laotienne tout en préservant leurs droits sociaux et politiques.

Dans un communiqué de presse la famille royale du Royaume du Million d'Éléphants et du Parasol Blanc, (Lane Xang Hom Khao) a salué cette résolution : « Ces demandes vont dans le même sens que celui des revendications que la Famille Royale Lao a exprimées régulièrement depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1975. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce vote du Parlement européen, intervenu à la veille du 30^e anniversaire de la RDP Lao. Nous avons toujours eu la conviction que seule la restauration de la liberté et de la démocratie peut permettre aux Laotiens de développer le Laos. »

♦ **THAÏLANDE** – Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de son 78^e anniversaire, le roi Bhumibol Adulyadej a fermement conseillé à son Premier ministre Thaksin Shinawatra d'être capable d'accepter les critiques ajoutant que le roi lui-même n'était pas à l'abri de faire des fautes mais qu'il était toujours préférable de savoir quand quelqu'un s'était trompé. En butte à de violentes critiques l'accusant d'abus de pouvoir et de corruption, le Premier ministre a systématiquement répondu en engageant de nombreux procès, réclamant plus de 10 millions d'euros de dommages et intérêts. Les interventions du roi en matière politique sont extrêmement rares et ainsi tous les mots de ses allocutions sont disséqués avec passion. Quoique dans une monarchie constitutionnelle, le roi exerce un grand pouvoir en raison de la force de sa personnalité et d'une vie de service envers les pauvres et les déshérités.

♦ **BHOUTAN** – En annonçant que les premières élections nationales auraient lieu en 2008, le roi Jigme Singye Wangchuck, âgé de 50 ans et au pouvoir depuis 34 ans, a provoqué la surprise en déclarant qu'il abdiquerait, à ce moment là, au profit du prince héritier son fils aîné Jigme Khesar Wangchuck, âgé de 26 ans. « Dans la mesure où il est nécessaire et important pour un roi d'acquiescer autant d'expérience que possible pour servir son pays au mieux de ses capacités, je délèguerai mes responsabilités au Choetse Penlop [prince héritier] avant 2008 » a-t-il ajouté.

Une dangereuse imposture

Naguère confiné dans quelques cénacles, le débat sur la *discrimination positive* a été lancé par Nicolas Sarkozy en 2003 et relayé par divers groupes de pression. Cette thématique contraire à notre droit politique a été reprise par le ministre de l'Intérieur à l'occasion des violences urbaines de novembre. En attendant la publication d'une étude complète sur cette question explosive, nous reprenons sous forme de notes rédigées les principaux points de l'exposé présenté par Bertrand Renouvin lors d'un des Mercredis parisiens.

Les dirigeants politiques ont beau se déclarer *pragmatiques*, les réformes qu'ils proposent résultent de batailles sur les concepts. Dans un rapport de 1994, violemment contesté, notamment dans *Royaliste*, Alain Minc avait proclamé la supériorité du concept d'équité sur le principe d'égalité et réclamé des *discriminations positives*.

Il s'agissait manifestement d'une importation de l'*affirmative action* mise en vigueur aux États-Unis sous deux formes successives : d'abord, le soutien aux candidatures de Noirs à divers examens et emplois mais avec traitement à égalité des candidats lors des procédures de sélection ; puis l'établissement de quotas permettant la promotion de diverses minorités : afro-américains, *natives*, asiatiques, hispaniques et les femmes.

Cette seconde conception de l'*affirmative action* a été théo-

risée par un éminent philosophe américain du droit, Ronald Dworkin, selon une logique individualiste et utilitariste : pour lui, **le traitement en égal** (*treatment as an equal*) est supérieur à **l'égalité de traitement** pour promouvoir les communautés ethniques victimes de discriminations. Le renversement des valeurs est radical : l'équité devient supérieure à l'égalité.

Nicolas Sarkozy n'a pas tenu compte des oppositions que cette théorie n'a cessé de rencontrer aux États-Unis (où la Cour suprême continue d'affirmer, mais de façon confuse, le principe d'égalité) et de l'abandon de l'*affirmative action* par plusieurs États : le 20 novembre 2003, il annonçait, en tant que ministre de l'Intérieur, la nomination prochaine d'un *préfet musulman*. Selon une enquête publiée par *Libération*, le ministre précisait sa pensée en ces termes : « On ne peut pas ignorer qu'il y a cinq millions

de musulmans et qu'il faut les intégrer. Pour rétablir l'égalité, il faut accepter d'emprunter le chemin de l'équité, de faire plus pour les uns que pour les autres. » Et d'ajouter : « Musulman n'est pas un critère religieux. Pour moi, le terme désigne toutes les personnes issues de l'immigration maghrébine, turque ou d'Afrique noire, même si elles sont athées. Car on est musulman comme on est juif : dans le regard de l'autre ». Après Alain Minc, Nicolas Sarkozy reprend la thèse de Dworkin et la mélange à la douteuse réflexion sartrienne sur la *question juive* pour fonder une *discrimination positive* sur critère ethnique.

Soutenu par des Verts et divers communautaristes, le ministre de l'Intérieur est alors tancé par le président de la République mais l'idée continue de faire son chemin. Le 22 octobre 2004, Claude Bébéar réunit à l'Institut Montaigne - discrète société de

pensée très proche du haut patronat - quarante dirigeants d'entreprises publiques et privées (SNCF, Canal Plus, Total...) ; ils signent au nom de leur entreprise une *Charte de la diversité* qui engage à respecter et à promouvoir le principe de non-discrimination dans tous les aspects de la vie de l'entreprise et à y refléter la diversité de la société française, tout particulièrement dans ses aspects ethniques et culturels.

L'opération, fort bien menée, avait été préparée dans le cadre de l'Institut Montaigne par une étude de Laurence Méhaignerie et Yazid Sabeg sur *Les oubliés de l'égalité des chances* et avait abouti à un rapport (*Des entreprises aux couleurs de la France*) signé par Claude Bébéar et remis au Premier ministre le 22 novembre 2004.

Dans ce texte, le fondateur d'Axa prenait pour référence le *modèle canadien* de classification ethnique selon lequel « font partie des minorités visibles les personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». L'enfer, raciste, étant pavé de bonnes intentions, Claude Bébéar propose notamment l'utilisation de *curriculum vitae* anonymes et l'accès systématique aux en-

tretiens d'embauche pour les jeunes diplômés appartenant à des *minorités visibles* - idées qui ont depuis un an fait leur chemin.

La propagande en faveur de la *discrimination positive* prend comme réalité première les huit millions de personnes qui appartiendraient dans notre pays à une *minorité visible* (Maghreb, Afrique subsaharienne, population des DOM-TOM, Asie) et dénonce les discriminations selon le nom ou le faciès.

Des discriminations incontestables

Ces discriminations sont incontestables : selon le Haut Conseil de l'Intégration, le chômage frappe deux fois plus les diplômés issus de l'immigration que les autres citoyens français. Mais les partisans de la *discrimination positive* veulent que ces personnes et ces groupes maltraités bénéficient d'une promotion spécifique pour plusieurs raisons :

1) Diverses activités (établissements des ZEP, entreprises en zones franches) et divers groupes (les Anciens combattants, les femmes) bénéficient déjà de dispositions préférentielles - qu'il suffirait de développer.

2) L'égalité abstraite ne permet pas l'égalité concrète : il faut compenser les inégalités constatées par l'équité : une inégalité juridique est nécessaire si elle efface une inégalité de départ. La *discrimination positive* serait donc aussi juste que nécessaire.

3) L'équité consisterait à favoriser les minorités ethniques, victimes de ségrégation urbaine et de discriminations professionnelles, dans les entreprises et dans les médias : les *écrans pâles* sont invoqués pour démontrer que la société française refuse de prendre en compte sa diversité ethnique. C'est au nom des valeurs d'un universalisme hypocrite que le *modèle égalitariste* ignorerait les héritages culturels des individus appartenant à des minorités.

4) La *discrimination positive* consiste donc à favoriser l'élection d'Asiatiques dans les assemblées parlementaires, à exiger l'embauche de présentateurs noirs et arabes à la télévision, à réclamer des recrutements multicolores dans l'administration et dans le secteur privé.

Les partisans de la *discrimination positive* affirment en conclusion que le modèle français d'intégration a échoué et que l'État se doit désormais d'assurer la promotion de l'*individu ethnicisé* et des groupes ethniquement minoritaires.

Ce discours bienveillant procède d'un coup de force juridique : l'invention de mi-

mélangés les Français issus de l'immigration, les *minorités ethniques* et les *minorités visibles*.

Nul n'ignore qu'aucun organisme n'a jamais recensé ces deux dernières catégories et que toute tentative en ce sens sombrerait dans le ridicule et dans l'odieux. Les nombreux Français issus de l'immigration portugaise constituent-ils une minorité ethnique ? Que la réponse soit positive ou négative, ils sont de peau blanche et ne peuvent prétendre au même traitement que les Noirs. Mais est-on bien sûr que les Français des Antilles accepteraient d'être confondus avec des Guinéens récemment

critères de sélection *positive* seront toujours récusés par diverses minorités autoproclamées : en 2005, l'attention se concentre sur la couleur de peau et sur les générations issues de l'immigration maghrébine ; il y a cinq ans, les groupes féministes obtenaient la *parité* qui impliquait l'obligation de discriminations positives en faveur des femmes ; entre temps, et chaque année, la *marche des fiertés* retentit de réclamations en faveur des homosexuels, des lesbiennes, des bisexuels, des transsexuels...

Comme les *minorités* sexuelles ou ethniques invoquent pour se constituer un statut de victime, nous verrons apparaître des groupes de plus en plus nombreux de prétendues victimes qui se livreront à une concurrence acharnée pour apparaître sur les *écrans pâles* et pour obtenir des emplois réservés.

Une logique de guerre civile

Cette logique de guerre civile est d'autant plus absurde que la *discrimination positive* prétend en finir avec un égalitarisme qui n'existe pas en confondant le domaine du droit (universaliste) et celui de la sociologie (qui constate des différences de classes, de statut, de religion...).

N'oublions pas que la doctrine française de l'égalité n'est pas niveleuse puisqu'elle reconnaît clairement les traitements différenciés : l'égalité impose au législateur de ne pas traiter différemment des citoyens se trouvant dans la même situation, mais non de traiter également ceux qui sont dans des situations différentes.

La *discrimination positive* est une imposture intellectuelle, dangereuse par les germes de violence qu'elle répand dans une nation en proie à des conflits sociaux qui n'ont pas encore trouvé leur issue politique.



■ Faut-il faire le tri ?

minorités ethniques revendiquant des droits spécifiques, alors que le droit politique français ne connaît aucune minorité, aucune ethnie régionale ou *colorée*. Or la *discrimination positive* consiste à établir des distinctions raciales, ce qui conduit ses partisans à un second coup de force, philosophique : la liquidation de l'universalisme - celui des juifs et des chrétiens, celui des Lumières - au profit d'un différencialisme d'autant plus grossier qu'il est fondé sur la couleur de la peau.

Ces violences théoriques prétendent se donner un fondement *réel* : aux délits de discrimination raciale effectivement commis on ajoute des bricolages statistiques où sont

naturalisés ? Dans quelle catégorie classera-t-on un enfant né de père réunionnais et de mère d'origine chinoise ? Devra-t-on mettre dans une même minorité les Français issus de l'immigration chinoise, vietnamienne, cambodgienne - et reconnaître des droits spécifiques à ceux qui ont épousé des Françaises de *souche* ?

Les partisans de la *discrimination positive* ne veulent pas voir qu'ils feraient entrer la société française dans une logique de tri, de sinistre mémoire. Ils auront beau proclamer qu'il s'agit d'annihiler les réflexes racistes des Français par des promotions exemplaires, qui favoriseraient les Noirs et les Arabes (sans tenir compte des Kabyles) les

Marchés

Il y a une idéologie du marché, *orthodoxe*, actuellement dominante dans les organisations internationales, les *gouvernances* de l'Union européenne et l'ensemble des grands médias. Cette idéologie a été récusée le 29 mai, en même temps que le *traité constitutionnel* qui prétendait l'instituer définitivement. Si bien que l'*orthodoxie* économique est minoritaire dans notre pays, vérité que les oligarques traitent avec un parfait mépris : pour eux, *on n'a pas le choix*.

Pur mensonge ! De même qu'il y a pour l'Europe un Plan B, confédéral, il existe une pensée *hétérodoxe*, puissante dans son intention scientifique et riche de débats et de propositions que nous contribuons à diffuser.

Le courant hétéro s'exprime notamment dans la *Lettre de la Régulation* diffusée sur la Toile (1). Dans son numéro 53, qui contient d'utiles informations sur les ouvrages publiés et les colloques à venir, la *Lettre* présente une excellente étude sur le concept de marché qui fonde l'ultra-concurrence : contrairement à ce qu'affirment les penseurs libéraux, le marché n'est pas une loi naturelle et bienfaisante mais au contraire une construction politique, qui n'assure pas l'échange de biens physiques mais des transferts de propriétés dans le cadre d'un système juridique garanti par l'État.

La démonstration, rigoureuse, peut être facilement comprise par des lecteurs qui ne sont pas économistes de métier ou de formation.

Jacques BLANGY

(1) *La Lettre de la Régulation*, septembre 2005. cf. le site de l'association Recherche et régulation : www.theorie-regulation.org

L'art des métamorphoses

Plutôt que de raser les tours et les barres des anti-cités, Roland Castro et Sophie Denissot montrent, par leurs réalisations architecturales, comment il est possible de remodeler les immeubles et de transformer les quartiers de nos villes.

Roland Castro incarne une aventure collective née dans l'effervescence de mai 1968, sans cesse pensée et repensée - avec Jean-Paul Dollé tout particulièrement - et réalisée en compagnie d'architectes qui comptent parmi les meilleurs de notre pays.

Cette *réalisation*, en cours depuis trente ans, doit être prise dans sa pleine signification : celle de la mise en œuvre d'une architecture qui fait apparaître une nouvelle réalité - en l'occurrence une nouvelle manière d'habiter et de vivre dans une ville.

Cela suppose une formidable volonté, car il est toujours plus facile et souvent plus rentable de *se soumettre au réel* qui se présente ordinairement sous la forme, pathogène et laide, de ce qui est décrété par les technocrates et les urbanistes bien en cour.

La transformation de la réalité - celle des non-villes de banlieue, des *quartiers* qui n'en sont pas et des *cités* qui sont le contraire de la civilisation urbaine - suppose plus que du talent, plus que le génie d'un individu : une pensée politique. Roland Castro en sait long sur le sujet, lui qui fut l'animateur de *Banlieues 89* pendant le premier septennat de François Mitterrand et jusqu'à la nomination, insultante et désastreuse, de Bernard Tapie au ministère de la Ville en 1992.

Depuis, la situation s'est dégradée à tous égards, malgré les sommes considérables dépensées dans la *politique de la ville* qui aboutit aujourd'hui au programme de la table rase : Jean-Marie Borloo a annoncé en 2003 la destruction de 200 000 logements en cinq ans sans se préoccuper des traumatismes que ces destructions peuvent provoquer.

Depuis longtemps, Roland Castro et Sophie Denissot récusent les programmes éradicateurs.

Leur pensée est celle de l'intégration - intégration de la mémoire historique à la période présente ; du réel et du symbolique ; des projets sociaux et des nécessités économiques ; intégration des vœux des citoyens aux travaux de réhabilitation.

Leur politique consiste à prendre ce qui est - immeubles dégradés, usines, bunkers, casernes - et à entreprendre le remodelage des bâtiments et la métamorphose des quartiers selon une *archéologie inverse* : au lieu de dégager les vieilles pierres de ce que les siècles ont accumulé sur elles, on ajoute de nouvelles states aux anciennes - si bien que la modernité devient mémorable.

Les conditions de réalisation de cette politique sont exposées dans un admirable ouvrage qui propose une théorie de l'urbanité et montre à l'aide de plans et de photographies comment l'Atelier Castro-Denissot l'a mise en pratique à Lorient, à Argenteuil, à

Douchy-les-Mines, à Dunkerque, à Boulogne-sur-Mer...

Dans ces quartiers métamorphosés, il y a eu conception simultanée du projet architectural et urbain ; réalisation, dans le même temps et selon le génie du lieu, de constructions, de rues et de places qui ont permis que se nouent ou se renouent les liens sociaux. Autrement dit, le remodelage d'un quartier est réussi lorsqu'il fait bon s'y promener, agréable d'y faire ses courses et d'y travailler.

Contre le mépris technocratique, qui consiste à octroyer le minimum vital aux populations modestes, contre l'abstraction urbanistique qui recherche systématiquement l'aération de l'espace, la politique de l'urbanité consiste à offrir au peuple dûment consulté le bien-vivre qui est une des modalités du bien commun. Pas de *Res publica* sans *bene vivere* ; pas de bonne vie sans de belles maisons, de beaux jardins. Rien n'est jamais trop beau pour nos villes : cette très vieille conviction se retrouve heureusement chez quelques modernes, délibérément révolutionnaires.

Le livre se lit avec reconnaissance et dans l'enthousiasme.

Maria DA SILVA

📖 Roland Castro - Sophie Denissot « *[Re] Modeler, Métamorphoser* », Éd. Le Moniteur, 2005, prix franco : 40 €.

📖 Roland Castro a récemment publié en 2005 : « *J'affirme - Manifeste pour l'insurrection du sens* », Sens et Tonka éditeurs (prix franco : 11 €), qu'il présentera aux Mercredis de la NAR le 18 janvier 2005.

Un homme en colère

Jacques Julliard est en colère et il a voulu nous le faire savoir (1). Il n'est pas le seul dans ce cas depuis le cuisant désaveu du suffrage universel au traité constitutionnel de Valéry Giscard d'Estaing. Mais sa colère à lui est sans doute plus instructive que beaucoup d'autres, car elle s'inspire d'un authentique sens civique et d'une tristesse réelle. Surtout d'une réflexion de fond qui ne peut que retenir l'attention de ceux qui se satisfont ni du désenchantement ni de l'abandon au fatalisme. Je crois qu'il y a une large part de vérité dans son diagnostic moral. Oui, il est vrai que notre pays est par trop paralysé par l'*acédie*, au sens où la patristique a forgé le mot et que je traduirai pour ma part comme le *manque de ferveur*, celui qui paralyse la volonté, le vouloir vivre et provoque la consommation intérieure. Cependant l'attitude psychologique ainsi décrite ne suffit pas à définir ce qu'il appelle le *malheur français*, et qui s'exprime aussi, comme il le montre par des choix politiques, économiques, culturels ou le refus de faire ces choix. Or, de ce point de vue, on ne sait que trop l'objurgation universelle qui nous est faite, ici ou ailleurs, et qui s'énonce partout dans un même langage. Il suffit d'ouvrir n'importe quel livre dénonçant le déclin français pour que notre malheureux pays se trouve sommé de faire enfin le choix du libéralisme économique intégral et de renoncer à son modèle social *archaïque*. Jacques Julliard s'inscrirait-il, lui aussi, dans la *pensée unique*, et en dépit de sa culture et de son ancrage solide dans une tradition de gauche syndicaliste (et chrétienne) succomberait-il au diktat généralisé ?

D'une certaine façon, oui. Il n'a pas de mots assez sévères à l'égard d'une gauche qui n'aurait jamais vraiment fait son deuil du communisme et considérerait le libéralisme comme le loup-garou, faute d'avoir opéré les distinctions nécessaires entre économie de marché et société de marché. Le refus du pragmatisme nécessaire en économie produirait les blocages dont notre pays ne peut se débarrasser à l'heure où le monde entier, et d'abord nos partenaires européens, se trouve propulsé en avant grâce à l'abandon de ses rigidités structurelles. Mais il faut ajouter que cet éloge de l'efficacité libérale se trouve pondéré non seulement par le refus du tout marché mais aussi par des restrictions propres à faire sursauter tout théoricien libéral orthodoxe. Ainsi, se réclamer de François Perroux dans le climat actuel relève de la provocation lorsqu'on sait l'aversion du grand économiste pour une doctrine dont il n'a cessé d'analyser les erreurs et les illusions. Et que dire du regret exprimé à l'égard de la planification souple dont le général de Gaulle soulignait l'ardente obligation ? Décidément, le libéralisme de Jacques Julliard est tout à fait *suï generis* ! Mais il y a plus encore. Je ne connais guère de condamnation plus sévère du système global de mise en coupe réglée de la planète que celle qui brusquement vient désenchanter, sous sa plume, l'idéologie capitaliste : « *Car le capitalisme actuel est quelque chose qui doit être dépassé. Il n'est fort que de l'absence d'une contestation constructive. Il n'est viable qu'à la condition de ravager la planète et d'imposer des taux de croissance de*

plus en plus incompatibles avec une société policée. Incapable de se donner des normes respectueuses de l'équilibre planétaire, c'est un taureau fougueux qu'il faudra dompter avec des méthodes qui n'auront rien à voir avec un socialisme que Staline a déshonoré. »

Sans doute est-ce la complexité extrême de nos difficultés qui nous vaut ces propos quasi contradictoires. C'est aussi l'effet d'une remise en question brutale, très sensible depuis quelques mois et qui donne à penser que le triomphe de l'ultra-libéralisme, évident après la chute de l'empire soviétique n'aura duré qu'une courte saison historique. J'en veux pour preuve le débat très nourri qu'a provoqué le récent livre de Jean-Luc Gréau (2). Jacques Julliard, qui insiste sur la mutation fondamentale que représente le passage du capitalisme du management à l'actionnariat tout puissant en est le dernier surpris mais on s'étonne tout de même qu'il n'ait pas plus mis en évidence la fragilité extrême du système sous la loi duquel on nous somme de nous soumettre. J'ajouterai que sa sainte colère à l'encontre du *Non* français au traité constitutionnel européen (donc à l'*Europe tout court*, dit-il) est susceptible d'interrogations analogues.

par Gérard Leclerc



Même si on ne partage pas son avis positif sur le traité lui-même, on peut comprendre son désappointement s'il concerne bien, dans son esprit, le rôle dynamique dévolu à l'Union européenne dans le monde, conformément d'ailleurs à la visée de notre tradition nationale et au projet gaulliste (« *L'indépendance de notre politique étrangère et notre engagement dans la construction de l'Europe ne sont pas deux objets séparés : ils ne se comprennent pas l'un sans l'autre* »). Si le *Non* français signifiait, de fait, l'abandon de nos ambitions ainsi que notre repli frileux aux couleurs du populisme, rien ne serait plus justifié que ce mouvement de colère. On pourrait aussi acquiescer à cette dénonciation de l'illusion mensongère d'une autre Europe à l'encontre de la seule réelle, si

les finalités et le fonctionnement des institutions bruxelloises étaient aussi claires et satisfaisantes que cela. D'ailleurs Jacques Julliard n'en est pas si persuadé qui pense que le centre bruxellois a perdu son efficacité depuis la fin du mandat de Jacques Delors.

La crise de confiance manifestée par le référendum ne résulte pas seulement du mal-être français, il résulte peut-être plus largement des incertitudes de la construction européenne, qui en dépit de l'effort entrepris par l'équipe Giscard demeure largement un objet peu identifiable et un projet ambigu. Hubert Védrine a souligné la responsabilité dans l'échec de ceux qui associent Europe et disparition des nations alors même que c'est la pérennité de leur solidarité qui devrait être le but. Paul Thibaud s'est montré également très critique à l'égard des carences de cette Europe en soulignant qu'il lui manquait l'essentiel : l'identification, la conscience historique, la direction et la feuille de route. Sans doute son avis est-il à contre courant et reste inaudible à ceux qui soutenaient le traité constitutionnel. Il n'en pose pas moins des interrogations qui ne sont nullement dilatoires (à l'inverse de quelques errements soulignés par Julliard). Ces interrogations concernent notamment le rôle de l'Europe dans l'équilibre mondial économique, rôle en rapport direct avec le statut exact des institutions bruxelloises.

(1) Jacques Julliard - « *Le malheur français* », Flammarion, Coll. Café Voltaire, prix franco : 12 €.

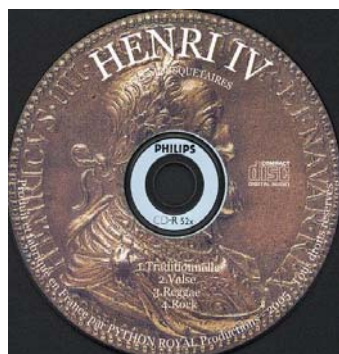
(2) Jean-Luc Gréau - « *L'Avenir du capitalisme* », Gallimard - prix franco : 20 € - Voir *Royaliste* n°859.

Vive Henri IV

Le « Vive Henri IV » est une de ces chansons qui font toute la couleur et la saveur de notre folklore. Après force ripailles bien arrosées, les royalistes de bonne facture se lèvent et entonnent « Vive Henri IV, Vive ce roi vaillant, Ce diable à quatre Eut le triple talent De boire et de battre Et d'être un vert-galant De boire et de battre Et d'être un vert-galant ».

L'amical collègue de Python Royal Productions a eu l'heureuse initiative d'enregistrer un disque entièrement consacré à cette chanson, dans le très louable souci, et d'en assurer la pérennité – la transmission est la condition même de la tradition –, et d'en revivifier l'esprit tout en respectant scrupuleusement la lettre – une tradition vivante sait prendre les formes les plus contemporaines, elle ne serait sinon que commémoration nostalgique. C'est ainsi que l'amateur engagé (ce que tout lecteur de *Royaliste* ne peut pas ne pas être) découvrira avec bonheur, après avoir déposé la galette magique dans son lecteur de compact, quatre interprétations différentes de cette même chanson. Belle surprise, il en louera le génie de composition de nos ancêtres, tant la chanson s'adapte aux rythmes les plus différents. Après une reprise de la version traditionnelle, il entendra successivement un reggae dub, dans le plus pur style jamaïcain, une valse musette, avec son côté canaille, et enfin un rock d'une authenticité qui incite immédiatement à la danse. Un excellent chanteur, des musiciens talentueux, des arrangements et une captation de qualité, le plaisir est complet et l'auditeur conquis.

En complément de ce disque (un complément indispensable pour tout esprit curieux), notre camarade François-Marín Fleutot publie une brochure



■ Le disque et sa pochette

retraçant l'histoire de cette chanson populaire du « XVI^e au XXI^e siècle ». On y apprendra une multitude de choses : que l'air a précédé la chanson, qu'il était celui d'une danse, ancêtre du menuet, que les paroles du chant sont fixées dès la fin du XVI^e siècle, que la chanson connut divers avatars sous les différents règnes, que Marie-Antoinette fit beaucoup pour sa notoriété, qu'elle fut chantée lors de la fête de la Fédération, que des refrains de circonstances furent créés, pour vouer à l'enfer l'infâme tyran Buonaparte ou fêter le retour des rois en la personne de Louis XVIII, etc. La brochure est éditée par la Compagnie d'Artagnan et Planchet sous le titre « Vive Henri, Vive Henri IV ».

Mais revenons à la chanson elle-même. Sur un ton assez léger, avec un air de ne pas y toucher, certains couplets sont d'une haute signification



politique. Ainsi lorsque l'on chante :

Au diable guerres,
Rancunes et partis !
Comme nos pères
Chantons en vrais amis
Au choc des verres,
Les roses et les lys.

on évoque bien évidemment le désastre des guerres de religions, mais aussi l'unité retrouvée, non au moyen d'un unanimité imposé, mais par une amitié rendue possible, au-delà des divisions, par la dimension symbolique de la personne royale. Le couplet suivant, si souvent « oublié »

par ces drôles qui confondent intégrisme catholique et royalisme, sonne comme une mise en garde, ô combien actuelle !, contre le fanatisme religieux et la déshumanisation qui est son inévitable corollaire :

Moins de soudrilles
Eussent troublé le sein
De nos familles
Si ligueux plus humain
Eût aimé les filles
Et aimé le bon vin.

Enfin, il y a ces paroles, expression d'une espérance qui sera déçue, mais qui nous interrogent, par delà l'intention première du parolier :

Chantons l'antienne
Qu'on chantera dans mille ans
Que Dieu maintienne
En paix ses descendants
Jusqu'à ce qu'on prenne
La lune avec les dents.

Certes, on n'a pas pris la lune avec les dents, mais on y a posé le pied. Un acte alors tout à fait impensable devenu un fait. On mesure alors l'immensité des bouleversements que l'humanité a connus en un temps étonnamment bref. N'est-ce pas là le signe que nous sommes entrés dans une nouvelle ère de l'histoire humaine, dont nous n'aurions pas encore pris la pleine mesure ? Et dans le même temps, le fanatisme religieux revient, et nous le rejetons qu'il soit à barbe ou à chapelet. Et les Français, sans roi, s'éloignent de la vertu d'amitié. Alors, le « Vive Henri IV », une chansonnette désuète pour nostalgiques indécrottables ? En êtes-vous si sûrs ? Ecoutez le disque. Lisez la brochure. Et faites-vous votre opinion. Et puis chantez !

Patrick PIERRAN

Le CD « *Henri IV* » (Python Royal Productions) et la brochure de François-Marín Fleutot « *Vive Henri, vive Henri IV !* », 24 pages éditées par la Compagnie d'Artagnan et Planchet, prix franco : 21 €. Également en vente en ligne sur notre site internet www.narifo.fr/st

**Acheter ses livres à notre Service Librairie
c'est encore une manière de nous aider.**

Vœux pour 2006

Comme il est de tradition en cette période de l'année, je viens présenter, au nom du Comité directeur de la Nouvelle Action royaliste et de la rédaction de *Royaliste*, nos vœux pour l'année nouvelle.

Ils s'adressent d'abord à nos lecteurs et amis, anciens ou nouveaux, qui par leur soutien indéfectible ont permis - et permettent encore - à l'aventure que nous avons engagée il y a trente-cinq de se poursuivre. Déceptions et échecs ne nous ont pas manqué, mais dans les moments difficiles nos lecteurs ont toujours été là pour nous aider à les surmonter. Pour eux donc, nous formons des vœux plus personnels de santé, de bonheur familial et en espérant qu'ils soient épargnés par les gros soucis financiers.

Quant à nos compatriotes, victimes de l'ultra-libéralisme, malmenés et méprisés par les oligarques au pouvoir, nous ne pouvons que leur souhaiter - et nous souhaiter - que se forme un « parti des politiques » capable de s'opposer aux tentations populistes que pourrait exploiter n'importe quel « voyou de passage ».

Enfin nos vœux vont aux princes de la Maison de France, à son chef le comte de Paris et au dauphin, le prince Jean, duc de Vendôme, en souhaitant que ce rassemblement du « parti des politiques » puisse se faire avec eux et, pourquoi pas, autour d'eux.

Yvan AUMONT

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 4 janvier** - Depuis 1940, divers milieux font porter la responsabilité de la débâcle sur nos soldats, qui auraient refusé de combattre, et tentent de faire honte au peuple français. Historien, spécialiste de la Deuxième Guerre mondiale, membre de l'Institut Jean Moulin, **Dominique LORMIER** détruit cette légende noire. Malgré

les erreurs du haut commandement, l'armée française a résisté avec intelligence et acharnement : 100 000 morts attestent cette vaillance, ainsi que les énormes pertes subies par les troupes allemandes. Les généraux ennemis ont reconnu que les Français se sont battus « comme des lions ». Les nombreux témoignages produits par notre invité et son passionnant récit de « **La bataille de 1940** » ne constituent pas seulement une mise au point historique, riche de révélations : ils confortent la conscience nationale, troublée par le discours expiatoire de Vichy - dont nous avons encore les échos aujourd'hui.

● **Mercredi 11 janvier** - Sujet non encore fixé.

● **Mercredi 18 janvier** - Architecte, animateur de « Banlieues 89 », **Roland CASTRO** a toujours été un citoyen engagé, un militant révolutionnaire qui n'a pas pris prétexte du désenchantement

des années soixante-dix pour rentrer dans le rang. Après avoir fréquenté beaucoup de mouvements et de partis politiques, qui l'ont déçu, Roland Castro est aujourd'hui candidat à la prochaine élection présidentielle : non par goût de la tactique ou par ruse mais au contraire pour faire valoir ses convictions.

Face aux dirigeants qui se donnent l'illusion de la profondeur en évoquant une *crise du sens*, notre invité lance quant à lui un « **Appel à l'insurrection** ». « *Insurrection du sens* » justement - tel est le titre du manifeste qu'il vient de publier. Utopie, sans doute, mais *utopie concrète* exprimée en maintes propositions sur l'école publique, la fiscalité, les services publics, l'embellissement des villes, la réforme du Sénat, la justice, l'Europe... Chaud débat assuré !

● **Mercredi 25 janvier** : Historien connu, auteur de

nombreux livres qu'il vient régulièrement présenter à nos réunions, **Philippe DELORME** a eu la possibilité de s'entretenir longuement avec le comte de Paris peu de temps avant sa mort. De ces conversations dûment enregistrées, résulte un livre à tous égards passionnant : histoire d'une vie dans un siècle tragique ; histoire d'un engagement politique singulier, lourd de ruptures, riche de prémonitions ; histoire d'une relation avec la France et quelques-uns de ses grands hommes - d'abord avec le général de Gaulle. Cette histoire doit être gardée en « **Mémoire pour l'avenir** » car s'y dessinent des perspectives qui peuvent intéresser tous les Français. Quant aux royalistes, ils trouveront dans le livre de Philippe Delorme et au cours du débat que nous aurons avec lui, maints éclaircissements et révélations sur le rôle joué auprès du prince par la Nouvelle Action royaliste.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Le souci politique

Il faut lire, dans son intégralité, le remarquable débat entre Régis Debray et Marcel Gauchet que le *Nouvel Observateur* a récemment publié (1). Leurs réflexions portent sur la question du politique en tant que tel (2), elles expriment un véritable souci politique assombri par cette fin d'époque oppressive et oppressante. Qu'ils me permettent de trop brèves remarques.

La religion civile républicaine tant regrettée par Régis Debray ne fut certainement pas unanime. Régis dit lui-même que le bon vieux temps fut durement marqué par le conflit entre la Laïque et l'Église catholique. J'ajoute que le danger permanent de la guerre fut un formidable facteur de cohésion patriotique et que les luttes sociales furent sanglantes avant 1914. Les attentats anarchistes, les ouvriers et les ouvrières massacrés par la troupe à Fourmies et à Draveil, la haine des bourgeois pour les « classes dangereuses », l'affaire Dreyfus, c'étaient tout de même de sacrées fractures ! Mais, il est vrai, les enjeux étaient politiques, tous les responsables politiques étaient patriotes et les conflits religieux et sociaux n'ont pas empêché l'Union sacrée.

Le fait nouveau, aujourd'hui, c'est l'effacement de la pensée du politique dans les cerveaux des oligarques, c'est leur volonté de disqualifier le service de l'intérêt général, c'est leur acharnement à proclamer la mort de « l'État-nation ». Régis Debray a raison de dénoncer le caractère irresponsable et suicidaire des « néocons » qui investissent dans le communautarisme

à l'américaine sans voir que la patrie et la Constitution sont sacrées pour les citoyens des États-Unis.

Cela dit, on ne nous enfermera pas dans la misérable dialectique du communautarisme et de l'individualisme. L'oligarchie, qui fustige l'individualisme et la frilosité des Français, néglige l'immense armée des bénévoles qui administrent depuis vingt ans la misère - et la générosité des Français lors des catastrophes



phes naturelles. Quant au communautarisme, je pense avec Marcel Gauchet qu'il se prendra à son propre piège - celui de la concurrence des victimes, qui produit déjà des conflits à l'intérieur des communautés supposées.

Par ailleurs, le référendum du 29 mai a démontré la force du sentiment patriotique dans le peuple français et dans ses élites professionnelles qu'il faut soigneusement distinguer de l'oligarchie : ingénieurs, cadres, techniciens, professeurs... Quant aux grossièretés lepénistes, elles ont provoqué une intense réflexion sur l'identité nationale, concrétisée par d'excellents ouvrages : notre assurance, sur

ce point, est beaucoup plus grande qu'il y a cinquante ou cent ans.

Intenses, la réflexion politique et les recherches en économie, permettent de faire des constats prometteurs. L'État national n'est pas en crise terminale : le monde post-soviétique a vu naître, non sans difficultés et tragédies, de nombreux États à vocation nationale. Nous sommes simplement confrontés à la faillite d'une oligarchie sans légitimité ni crédit, et à une crise de l'engagement politique qui tient pour une part à la « gouvernance » de l'État, des partis et des médias.

A moyen terme, la révolution anti-oligarchique et anti-libérale ne fait aucun doute ; dans l'immédiat, les difficultés sont grandes. Régis Debray dit qu'une symbolique politique ne se fabrique pas du jour au lendemain et que le vide politique est dangereux. C'est vrai, mais le pouvoir symbolique devient très vite effectif (il engendre une nouvelle réalité) quand il parvient à s'incarner. Ce fut la force de la royauté française, de Hugues Capet à Louis-Philippe, et c'est encore la force des monarchies royales en Europe. Ce fut la force des régimes républicains lorsqu'il y eut de grands hommes - Jaurès, Clemenceau, Blum, de Gaulle - pour servir l'État et la nation.

Royalistes, ou non, nous attendons l'homme libre qui rassemblera le parti des politiques pour le salut de la patrie. Il y a absence ou silence. Cela ne nous empêche pas de travailler et de transmettre, pour que les jeunes générations soient prêtes à assumer leurs responsabilités.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. n° 2145, paru le 15 décembre.

(2) Le 1^{er} février, Marcel Gauchet présentera aux Mercredis de la NAR son nouvel ouvrage : *La Condition politique*, Tel/Gallimard. Régis Debray s'invite quand il veut !